

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1er JUILLET 2005  
 ECOLES PRIVEES - CLASSES DE DECOUVERTE  
 SUBVENTIONS

ORGANISME GESTIONNAIRE DE L'ECOLE	SEJOUR	CLASSES	NOMBRE D'ENFANTS ROUENNAIS	NOMBRE DE JOURS	COUT DU SEJOUR PAR ENFANT	SUBVENTION VILLE PAR JOUR ET ENFANT (30 % du prix de journée plafonné à 35,83 €)	PARTICIPATION DE LA VILLE PAR ENFANT (subvention multipliée par le nombre de jours)	MONTANT DE LA SUBVENTION VERSEE A L'ECOLE (participation multipliée par le nombre d'élèves)
SAINTE JEAN-BAPTISTE	"L'Eau, source de vie"	CM2	25	6	260,00 €	10,75 €	64,50 €	1 612,50 €
SACRE-CŒUR	Voyage au cœur du Moyen-Age	CM1 et CE2/CM1	18	5	220,00 €	10,75 €	53,75 €	967,50 €
SAINTE-DOMINIQUE	Poney	2 CP	17	3	67,05 €	6,71 €	20,12 €	341,96 €
SAINTE-MADELEINE	Projet inter-génération	1 CM1/CM2	10	6	297,29 €	10,75 €	64,50 €	645,00 €
			<b>70</b>	<b>TOTAL :</b>				<b>3 566,96 €</b>

Participation de la Ville : 30 % du coût du séjour limité à 35,83 € par jour et par enfant, soit une subvention plafonnée à 10,75 € par jour et par enfant.

- C.P. : cours préparatoire
- C.E.2 : cours élémentaire deuxième année
- C.M.1 : cours moyen première année
- C.M.2 : cours moyen deuxième année